



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél.(070-302 23 23). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070-364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel
pour publication immédiate

Le communiqué précédent
portait le n° 94/24

N° 95/1

Le 17 janvier 1995

Affaire relative au projet Gabčíkovo-Nagymaros
(Hongrie/Slovaquie)

Fixation de délais

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Par ordonnance prise le 20 décembre 1994 dans l'affaire susmentionnée, le Président de la Cour, compte tenu des vues des Parties, a fixé au 20 juin 1995 la date d'expiration du délai pour le dépôt d'une réplique par chacune des Parties.

La suite de la procédure a été réservée.
